Études internationales



II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 25, numéro 1, 1994

URI : https://id.erudit.org/iderudit/703283ar DOI : https://doi.org/10.7202/703283ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé) 1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Tessier, M. (1994). II- Les relations extérieures du Québec. Études internationales, 25(1), 136–143. https://doi.org/10.7202/703283ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Nominations diplomatiques 15 décembre :

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international annonce les modifications suivantes dans sa représentation à l'étranger: M. Jolin Fraser est nommé ambassadeur à l'Environnement, M. John Anderson, ambassadeur auprès de l'OTAN, M. Raymond Chrétien, ambassadeur aux États-Unis et M. Francis Filleul, ambassadeur en Haīti. MM. Donald McLennan et John McNee seront respectivement ambassadeurs en Iran et en Syrie et M. Allan Lever, consul à Chicago. M. Jean Nadeau s'est vu confier le poste de haut-commissaire à Trinité-et-Tobago, M. Michel Perrault, celui d'ambassadeur en Algérie, M. Anthony Vincent, celui d'ambassadeur au Pérou et M. Art Wright, celui de haut-commissaire au Zimbabwe. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no* 228, 15 décembre 1993). Quant à l'ancien ambassadeur aux États-Unis, le Général John de Chastelain, il remplacera l'amiral John Anderson au poste de chef d'état-major de la Défense (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 décembre 1993).

II - Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1993)

A — Aperçu général

Seul candidat en lice à la succession de M. Robert Bourassa¹, le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et Président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, devenait chef du Parti libéral du Québec, le 14 décembre². M. Johnson sera assermenté Premier ministre du Québec le 11 janvier 1994 et formera un nouveau Cabinet qui, en raison des départs annoncés ou présumés de plusieurs ministres, sera de taille réduite. En effet, plusieurs personnalités se retiraient de la vie politique ce trimestre notamment Mme Lise Bacon, Vice-Première ministre, M. Gil Rémillard, ministre de la Justice et M. Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux³. À ceci, s'ajoute le décès de M. Gérard D. Lévesque, ministre des Finances, dont les fonctions ont été temporairement prises en charge par la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay. M. Johnson et son équipe auront à leur disposition un maximum de huit mois avant de déclencher les prochaines élections générales⁴.

^{1.} Voir notamment Denis Lessard, *La Presse*, 6 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 7 octobre 1993, p. A1 et *Le Soleil*, 19 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 19 octobre 1993, pp. A2-A3.

^{2.} Voir Michel Venne, Le Devoir, 15 décembre 1993, pp. A1-A8 et 16 décembre 1993, p. A4; Maurice Girard, Le Devoir, 6 décembre 1993, p. A4.

^{3.} Michel VENNE, Le Devoir, 15 décembre 1993, p. A4.

^{4.} Gilles Lesage, Le Devoir, 20 octobre 1993, pp. A1-A10; La Presse, 20 octobre 1993, cité par L'Argus, 20 octobre 1993, p. A2.

Outre ces événements, on retiendra de ce trimestre de fin d'année, les positions prises par le gouvernement québécois lors du Ve Sommet francophone et de la phase finale des négociations de l'Uruguay Round ainsi que les voyages de ministres québécois en Turquie, au Portugal, en Espagne et en Afrique du Sud.

B — Politiques économiques et commerciales

Les données statistiques du commerce international fournies par le MAI couvrant les neuf premiers mois de l'année 1993 font état d'une croissance de 23,3 % des exportations québécoises. Le surplus commercial enregistré s'élève à \$1,85 milliard comparativement au déficit de \$1,4 milliard obtenu pendant la période correspondante de l'an dernier. Si cette tendance se maintient, la balance du commerce international du Québec devrait dégager un excédent, une situation qui ne s'est pas produite depuis 1982. Les exportations québécoises de cette année ont été principalement destinées aux États-Unis (\$19,6 milliards), à l'Europe (\$3 milliards) et à l'Asie (\$974 millions). Ces partenaires commerciaux ont importé à la hausse la majorité des produits québécois à l'exception du matériel de télécommunications qui a chuté de 8,8 %⁵.

C — Le Québec et la Francophonie

L'événement marquant du mois d'octobre a été la tenue du V^e Sommet des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant en commun l'usage du français, les 16, 17 et 18, à l'île Maurice. La délégation québécoise composée d'une douzaine de personnes était dirigée par la Vice-Première ministre, Mme Lise Bacon. Signalons que ni le Québec ni le Canada n'étaient représentés à cette rencontre internationale par leur Premier ministre.

Au cours de ces assisses, la délégation du Québec mettait notamment de l'avant deux dossiers. D'une part, elle annonçait, en collaboration avec la Société de développement international Desjardins, la mise sur pied d'un programme d'aide à la mobilisation de l'épargne et aux caisses coopératives dans des pays africains francophones. Un million de dollars réparti sur cinq ans sera investi dans ce projet. D'autre part, elle notifiait les pays africains de son intention de dépêcher des experts en organisation électorale et de mettre à leur disposition les services du Directeur général des élections du Québec. La délégation congolaise se montrait particulièrement intéressée par l'offre québécoise. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la démocratie créé en 1991 qui avait jusqu'à maintenant permis d'accueillir au Québec plusieurs stagiaires africains⁶.

^{5.} Ministre des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 22 décembre 1993 ; voir aussi *Le Soleil*, 22 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 22 octobre 1993, p. A25.

Michel Venne, Le Devoir, 12 octobre 1993, p. A5; Le Devoir, 18 octobre 1993, p. A3 et 19 octobre 1993, p. A2; La Presse, 19 octobre 1993, cité par L'Argus, 19 octobre 1993, p. A19.

Au total une vingtaine de résolutions ont été adoptées par les dirigeants francophones des 47 pays participant à cette rencontre qualifiée de «sommet de l'ouverture sur le champ politique» par son président, le Premier ministre mauricien. Outre l'adoption de ces résolutions, les participants ont aussi désigné les membres du Conseil permanent de la Francophonie et d'un nouveau comité de réflexion qui siégera sous son autorité. Le Québec demeurait membre du CPF et, en plus, prendra part avec dix autres pays au comité de réflexion.

Les chefs d'État et de gouvernements n'étaient pas les seuls à se rencontrer ce trimestre puisque leurs ministres des Affaires étrangères ou de la Francophonie, dont le ministre québécois Guy Rivard, se sont en plus rencontrés à deux reprises. D'abord, les 14 et 15 octobre, à l'île Maurice, ils mettaient la dernière main aux préparatifs du Sommet puis les 7, 8, 9 et 10 décembre, ils se retrouvaient à Bamako, au Mali, pour la Conférence ministérielle de la Francophonie, instance supérieure de la Francophonie, et la réunion du Conseil d'administration de l'ACCT. Si la question de la gestion et de la direction de l'ACCT avait soulevé de nouvelles tensions entre les délégations canadienne et française (cf. chronique du Canada, section F-4), la réunion de Bamako voyait les participants atteindre l'unanimité lors du vote sur la réélection du Secrétaire général de l'ACCT. En effet, le Canadien Jean-Louis Roy a été reconduit dans ses fonctions pour un mandat de quatre ans⁸.

D — Le Québec et le GATT

Les délégations québécoises et canadiennes se succédaient à Genève ce trimestre. À cinq semaines de l'échéance du 15 décembre, date butoir pour la conclusion finale de l'Uruguay Round, le ministre québécois des Affaires internationales s'envolait vers Genève pour prendre le pouls des négociations et rappeler aux principaux intervenants l'importance qu'attache le Québec au traitement des subventions provinciales et au renforcement de l'Article XI du GATT. À ces deux dossiers s'ajoutait aussi la question de l'exception culturelle demandée par la France, un sujet qui recevait l'appui du Québec et des autres pays francophones.

M. Ciaccia rencontrait l'équipe canadienne de négociation, certains ambassadeurs au GATT et le Directeur général, M. Peter Sutherland. «Si l'accord du GATT, a-t-il signifié à ses interlocuteurs, devait désormais empêcher les Provinces d'exercer leurs responsabilités au même titre que le gouvernement fédéral exerce les siennes, c'est comme si le GATT modifiait notre constitution (et) je ne pourrais pas accepter un Accord qui risque de détruire le Canada et le Québec.» Quant à l'agriculture, «la politique de gestion de l'offre est à la

^{7.} Lettre de la Francophonie, no 66, 1er novembre 1993, p. 3.

^{8.} Le Devoir, 10 décembre 1993, p. A4; La Presse, 10 décembre 1993, cité par L'Argus, 10 décembre 1993, p. A28; Lettre de la Francophonie, no 67, 1er décembre 1993, pp. 1-2.

base de la stabilité économique de nos régions», a-t-il dit, et le Québec ne désire pas une tarification sans exception dans ce secteur⁹.

Au début de décembre, après qu'il est devenu apparent que la position défendue par le Canada sur la protection des quotas d'importation agricole ne recueillait pas d'appui substantiel, Ottawa acceptait d'étudier les solutions alternatives de compromis. Un système de tarification a finalement été retenu par les membres du GATT, une solution qui touchera, au Québec, les secteurs contingentés du lait, de la volaille et des œufs, soit 45 % de la production agricole québécoise. Cette décision soulevait de ce fait une vive inquiétude chez les milieux agricoles au Québec. Le ministre de l'Agriculture, M. Yvon Picotte, bien que déçu du résultat, se déclarait néanmoins confiant de voir les tarifs proposés par le Canada offrir, à court terme, une protection suffisante aux agriculteurs et leur donner le temps nécessaire pour apporter les ajustements. Au cours des prochains mois, le Québec se préparera donc avec l'aide d'Ottawa à faciliter la transition des agriculteurs touchés par cette nouvelle réalité commerciale 10.

Le règlement dans les autres secteurs de négociation était davantage de nature à réjouir le Québec, que ce soit la réduction des tarifs douaniers dans des secteurs vitaux pour l'économie québécoise (bois, pâtes et papiers...), le droit accordé aux provinces de continuer à subventionner des industries locales dans leur domaine de compétence ou l'exclusion de la culture de l'accord final¹¹.

E — Le Québec et les États-Unis

Le groupe chargé du dossier du bois d'œuvre statuait le 17 décembre que les droits de coupe provinciaux, dont ceux du Québec, et les restrictions aux exportations de billes de bois de la Colombie-Britannique ne constituent pas de subventions pouvant donner lieu à des droits compensateurs¹² et demandait en conséquence au Département du Commerce des États-Unis de revoir sa décision¹³. Ce jugement n'était pas sans réjouir le gouvernement et l'industrie québécoise du bois de sciage. Toutefois, les jours précédant cette décision avaient été marqués par l'appréhension de l'Association des manufacturiers du

^{9.} Ministre des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 8 novembre 1993 et 12 novembre 1993; *La Presse*, 17 novembre 1993, cité par *L'Argus*, 17 novembre 1993, p. A18; *Lettre du Québec*, vol. 7, no 3, décembre 1993, p. 1; *Le Devoir*, 13-14 novembre 1993, p. B1.

La Presse, 2 décembre 1993, cité par L'Argus, 2 décembre 1993, p. A27; 4 décembre 1993, cité par L'Argus, 4 décembre 1993, p. A21; 7 décembre 1993, cité par L'Argus, 7 décembre 1993, pp. A5-A6 et 8 décembre 1993, cité par L'Argus, 8 décembre 1993, pp. A15-A16.

^{11.} Le Soleil, 17 décembre 1993, cité par L'Argus, 17 décembre 1993, p. A23; Le Devoir, 16 décembre 1993, p. A6; La Presse, 16 décembre 1993, cité par L'Argus, 16 décembre 1993, pp. A29-A30.

^{12.} Ministre des Affaires internationales, Communiqué de presse, 17 décembre 1993.

^{13.} Ministre des Affaires internationales, Communiqué de presse, 19 octobre 1993.

bois de sciage du Québec¹⁴ et des milieux concernés¹⁵ devant la décision du ministère des Affaires internationales de choisir, à quelques jours du jugement, de nouveaux procureurs dans cette affaire. En effet, à la fin de novembre, le Québec avait retiré sa défense à la firme Howrey and Simon et son avocat Elliott Feldman pour la confier à M. George Lawrence de la firme Akin Gump de Washington. Le mai justifiait cette décision par le fait que les plaidoiries étaient terminées et par la faiblesse des résultats obtenus à ce jour¹⁶.

Par ailleurs, dans le dossier des exportations de magnésium de la compagnie Norsk Hydro, le Québec ne réussissait pas à obtenir l'élimination des droits compensateurs sur ce produit, même après avoir fait appel à un groupe binational. Le ministre Ciaccia bien que déçu soulignait néanmoins que le Québec n'avait pas totalement échoué dans ce dossier puisqu'une réduction des droits avait été consentie¹⁷.

Enfin, la ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, confirmait en décembre que les négociations se poursuivaient toujours entre les sociétés Hydro-Québec et la New York Power Authority pour le renouvellement du contrat d'électricité qui vient à expiration le 1^{er} juin 1994. L'arrivée d'autres compétiteurs, tels qu'Hydro-Ontario, ne semblait pas inquiéter Mme Bacon¹⁸.

F — Le Québec, l'Europe et la Turquie

Le ministre des Affaires internationales et le ministre de la Protection sociale de l'Irlande signaient à Québec le 6 octobre une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale. C'est la 17^e entente de ce genre à être négociée par le gouvernement québecois¹⁹.

Au niveau des visites ministérielles, deux séjours sont à signaler ce trimestre. D'abord, le ministre du Tourisme, M. André Vallerand, entreprenait le 15 novembre une visite officielle de deux jours à Londres essentiellement consacrée à la promotion touristique du Québec²⁰. Puis, du 20 novembre au

^{14.} Le Soleil, 3 décembre 1993, cité par L'Argus, 3 décembre 1993, p. A19 et Denis Lessard, La Presse, 7 décembre 1993, cité par L'Argus, 7 décembre 1993, pp. A6-A7.

^{15.} Le Soleil, 11 décembre 1993, p. A5; La Presse, 12 décembre 1993, cité par L'Argus, 13 décembre 1993, p. A23.

^{16.} Journal de Québec, 4 décembre 1993, cité par L'Argus, 6 décembre 1993, p. B2; La Presse, 8 décembre 1993, cité par L'Argus, 8 décembre 1993, p. A14; Journal de Québec, 8 décembre 1993, cité par L'Argus, 8 décembre 1993, p. B2; Gérard Berube, Le Devoir, 10 décembre 1993, p. A19.

^{17.} Marie Tison, La Presse, 15 décembre 1993, cité par L'Argus, 15 décembre 1993, p. A24; voir aussi The Globe and Mail, 8 octobre 1993, p. B3 et The Gazette, 28 octobre 1993, cité par L'Argus, 28 octobre 1993, p. A12; Ministre des Affaires internationales, Communiqué, 27 octobre 1993.

^{18.} Journal de Québec, 8 décembre 1993, cité par L'Argus, 8 décembre 1993, p. B2.

^{19.} Ministre des Affaires internationales, Communiqué de presse, 6 octobre 1993.

^{20.} Journal de Québec, 16 novembre 1993, cité par L'Argus, 16 novembre 1993, p. A20.

4 décembre, le ministre Ciaccia dirigeait une mission économique en Turquie, en Espagne et au Portugal²¹. La portion de ce séjour en Turquie permettait de développer des relations d'affaires dans les domaines des télécommunications, du transport, de l'agro-alimentaire et de l'hydro-électricité. Des rencontres avec le Secrétaire au Commerce extérieur et le maire d'Istanbul complétaient cette escale. En Espagne, des entretiens avec le Secrétaire général à l'Énergie et les secrétaires d'État au Commerce et à l'Industrie pavaient la voie à des ententes possibles dans les secteurs de la construction domiciliaire, de l'équipement électrique, des technologies de l'information et du transport. La mission de M. Ciaccia se terminait au Portugal, une première pour un ministre québécois. Le développement d'une coopération plus étroite et l'identification d'occasions de partenariat étaient au coeur de ce séjour ponctué par plusieurs tête-à-tête ministériels.

Par ailleurs, le Président québécois de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, M. Denis Ricard, participait à Paris en novembre à la 52^e session de cet organisme. Le Québec et la France donnaient alors une nouvelle orientation à leur coopération. Par exemple, dans le domaine des sciences et de la technologie, les programmes existants seront remplacés par un programme unique devant favoriser le regroupement des compétences tandis que, dans le domaine culturel, un virage sera pris en faveur du développement des industries culturelles. Quant à l'Office franco-québécois de la Jeunesse, il a été décidé d'une restructuration de ses activités autour de neuf grands thèmes reliés à la formation professionnelle et l'insertion sociale des jeunes²².

G — Le Québec et l'Amérique latine

En début de trimestre, le ministre des Affaires internationales a fait le bilan de sa tournée commerciale en Amérique latine effectuée en septembre dernier. M. Ciaccia a qualifié cette mission de «très fructueuse» et, selon ses estimations, une dizaine de compagnies québécoises sont en lice pour décrocher des contrats d'importance au Chili, au Brésil ou en Argentine. De plus, les gouvernements québécois et brésilien se sont entendus pour former un groupe de travail conjoint qui examinera la possibilité de réaliser des projets dans le secteur hydro-électrique au Brésil, que ce soit pour la construction de barrage, le transport d'électricité et les systèmes de contrôle²³.

M. Ciaccia a aussi souligné l'importance de l'Amérique latine dans les relations extérieures du Québec en rappelant que neuf missions ont été dépêchées dans la région en quatre ans. Le ministère des Affaires internationales songerait également à créer un fonds d'aide aux exportations québécoises qui compléterait l'actuel Bureau d'information aux exportateurs²⁴.

^{21.} Ministre des Affaires internationales, Communiqué de presse, 22 novembre 1993.

^{22.} Ministre des Affaires internationales, Communiqué de presse, 24 novembre 1993; Journal de Québec, 25 novembre 1993, cité par L'Argus, 25 novembre 1993, p. A18.

^{23.} Richard Dupaul, La Presse, 20 octobre 1993, cité par L'Argus, 20 octobre 1993, pp. A16-A17.

^{24.} Brigitte Morisette, Le Devoir, 18 octobre 1993, p. B3.

H — Le Québec et Israël

Dans le cadre d'une visite pancanadienne, le Premier ministre israélien, M. Yitzak Rabin, était de passage à Montréal, le 18 novembre, où il prononçait à titre de conférencier invité une allocution devant le Conseil des Fédérations juives. Plus tôt dans la journée, il avait été reçu par le Premier ministre Bourassa à qui il avait réitéré son optimisme devant les chances de réussite d'un accord sur l'autonomie palestienne²⁵.

I — Le Québec et l'Afrique du Sud

La Vice-Première ministre du Québec, Mme Lise Bacon, se rendait en Afrique du Sud à la mi-octobre avec pour principal objectif la croissance des échanges commerciaux avec ce pays rendue maintenant possible par la levée des sanctions économiques internationales. Mme Bacon profitait aussi de ses entretiens avec des membres du gouvernement sud-africain pour offrir le savoir-faire et l'expertise québécoise dans divers projets de développement. Des échanges ont notamment eu lieu avec des représentants de la compagnie EFKOM en vue de créer un partenariat d'affaires dans le domaine de l'énergie et de l'hydro-électricité²⁶.

J — Chronologie thématique*

Le Québec et les Communautés européennes 7 octobre :

La Commission des Communautés européennes, le gouvernement québécois et quelque 70 entreprises investiront au cours des trois prochaines années \$60 millions dans le projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène. Initié en 1987, le projet entre dans une nouvelle phase qui touchera notamment les secteurs de l'aéronautique et du transport urbain. Les ministres québécois Lise Bacon, John Ciaccia et Gérald Tremblay recevaient à Québec le Directeur général du Centre commun de recherche de la CE, M. Jean-Pierre Contzens, pour souligner cet événement (Cabinet du ministre des Affaires internationales, *Communiqué*, 7 octobre 1993; Richard Dupaul, *La Presse*, 8 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 8 octobre 1993, p. A8).

Blessés bosniaques accueillis au Québec

18 octobre:

Un hôpital montréalais reçoit un premier enfant bosniaque qui est pris en charge par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société canadienne de la Croix-Rouge, section Québec. Il s'agit de la 5º personne

^{25.} Le Devoir, 19 novembre 1993, p. A5; Québec Update, vol. xvi, no 14, décembre 1993, p. 1.
26. Journal de Québec, 23 octobre 1993, cité par L'Argus, 25 octobre 1993, p. B2; The Gazette, 8 octobre 1993, cité par L'Argus, 8 octobre 1993, p. A7.

Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

à recevoir des soins médicaux en sol canadien. (Le Soleil, 19 octobre 1993, cité par L'Argus, 19 octobre 1993, pp. A20-A21).

Réduction envisagée dans les représentations du Québec à l'étranger fin octobre :

La Presse canadienne rapporte que le gouvernement du Québec s'apprête à réduire sa représentation à l'étranger. Les bureaux de Singapour et de Stockholm seraient fermés tandis que ceux de Bogota et de Tokyo déménageraient dans les locaux de l'ambassade canadienne. Le personnel des délégations serait également touché. Le ministre Ciaccia refuse de commenter l'ampleur de cette rationalisation mais reconnaît que le nouveau contexte international amène le gouvernement à revoir les mandats et les orientations des bureaux du Québec à l'étranger ainsi que certaines activités du MAI (Maurice GIRARD, La Presse, 23 octobre 1993, cité par L'Argus, 25 octobre 1993, p. A5; Le Devoir, 23-24 octobre 1993, p. A4; voir aussi La Presse, 27 novembre 1993, cité par L'Argus, 29 novembre 1993, p. A6).

L'adoption d'enfants chinois au Québec 10 novembre :

La ratification d'une nouvelle réglementation en matière d'adoption internationale par le gouvernement chinois était suivie de près par le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec. Cette réglementation permettrait la création en 1994 d'un organisme central de gestion de l'adoption internationale ce qui signifierait la reprise des activités dans ce secteur interrompues en février dernier. Plusieurs dossiers de parents québécois sont depuis en suspens. (*La Presse*, 13 novembre 1993, cité par *L'Argus*, 15 novembre 1993, p. A24).

Présence d'Hydro-Québec en Europe décembre:

Dépêché d'urgence à Bruxelles il y a deux ans, M. Jacques Finet, vice-président Europe d'Hydro-Québec, termine son mandat qui consistait à faire la promotion des activités environnementales d'Hydro-Québec en Europe. M. Finet ne sera pas remplacé mais le reste du personnel du bureau demeurera en place pour assurer le suivi (Michel Dolbec, *Le Soleil*, 26 novembre 1993, cité par *L'Argus*, 26 novembre 1993, p. A18).

Nomination diplomatique:

Mi-décembre: Le gouvernement du Québec remplace son délégué général à Mexico, M. Gérard Latulippe, et l'affecte à Bruxelles pour trois ans à partir du 1^{er} mars 1994 (*Le Soleil*, 18 décembre 1993, cité par *L'Argus*, 21 décembre 1993, p. A1).